



**L'Ascension**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le mardi 13 octobre 2020, à 19 h 30, à la salle de la maison des jeunes (4, rue Principale Ouest).

Sont présents à cette séance, chacune de ces personnes s'étant identifiée individuellement et formant le quorum requis :

|                  |                        |
|------------------|------------------------|
| Luc St-Denis     | Maire                  |
| Patrick Brassard | Conseiller poste no 1  |
| Poste vacant     | Conseiller poste no 2  |
| Danièle Tremblay | Conseillère poste no 3 |
| Jacques Allard   | Conseiller poste no 4  |
| Linda Robert     | Conseillère poste no 5 |
| Serge Sirard     | Conseiller poste no 6  |

Était aussi présent à cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Jacynthe Toupin.

Cette séance est tenue à huis clos, comme autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en lien avec la COVID-19.

**2020-10-207**

**1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

**1. GESTION ADMINISTRATIVE**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2020
- 1.3 Date pour la tenue de l'élection partielle pour le poste de conseiller #2
- 1.4 Correspondance
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de septembre 2020 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes
- 1.6 Calendrier des assemblées du conseil municipal 2021
- 1.7 Calendrier des versements de taxes 2020
- 1.8 Création de comités municipaux et réorganisation des comités existants
- 1.9 Résolution pour fixer le lieu pour la tenue des séances du conseil municipal pour le restant de l'année 2020
- 1.10 Remplacement temporaire – secrétaire-réceptionniste
- 1.11 Mandat à Me Janelle – contrat pour le transfert des propriétés acquises lors de la procédure de vente pour taxes 2019

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1. Démission d'une pompière

**3. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1. Démission – poste de concierge et préposé à l'écocentre
- 3.2. Appel de candidatures – poste de concierge et préposé à l'écocentre
- 3.3. Dénégement du secteur du lac McCaskill pour la saison 2020-2021

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 4.1. Adoption du budget 2021 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

**5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 5.1. Mandat de représentation à DHC avocats – matricule 0456 24 5010

**6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1. Nomination de l'élu responsable du dossier aînés



**L'Ascension**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020**

---

- 6.2. Nomination de l'élu responsable du dossier famille
- 6.3. Mise en place d'un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique municipale des Aînés et de la Famille
- 6.4. Demande de subvention – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Mise à jour du Plan d'action

**7. DIVERS**

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉ**

**2020-10-208**

**1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2020, tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

**2020-10-209**

**1.3 DATE POUR LA TENUE DE L'ÉLECTION PARTIELLE POUR LE POSTE DE CONSEILLER #2**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité qu'afin de se conformer à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, l'élection partielle pour le poste de conseiller #2 soit fixée au 10 janvier 2021.

Il est, de plus, résolu qu'en prenant en considération la planification budgétaire et la période des Fêtes qui arrivent, les nombreux dossiers à traiter d'ici la fin de l'année et la situation de la pandémie de la COVID-19 qui apporte un climat d'instabilité, que la présidente d'élection soit autorisée à demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de pouvoir fixer la date de l'élection en dehors de la période de quatre mois prévue au premier alinéa de l'article 339.

**ADOPTÉE**

**2020-10-210**

**1.4 CORRESPONDANCE**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter la correspondance suivante :

- Lettre du MAMH – aide financière COVID-19

**ADOPTÉE**



**L'Ascension**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

---

2020-10-211

**1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

- Le montant des paies brut pour le mois d'août est de 55 623,89 \$ ;
- Le registre des paiements par Accès D de L2000100 à L2000111, pour un total de 43 969,20 \$;
- Le registre des paiements par chèques de C2000330 à C2000355, pour un total de 24 014,28 \$;
- Le montant des paiements directs de P2000151 à P2000179, pour un total de 56 031,92 \$.

Il est, de plus, résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de septembre 2020 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît les rapports découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

**ADOPTÉE**

2020-10-212

**1.6 CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 :

|                                      |                                       |              |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| 11 janvier                           | 8 février                             | 8 mars       |
| 12 avril                             | 10 mai                                | 14 juin      |
| 12 juillet                           | 9 août                                | 13 septembre |
| 4 octobre<br>(1 <sup>er</sup> lundi) | 22 novembre<br>(4 <sup>e</sup> lundi) | 13 décembre  |

Les séances ordinaires ont toujours lieu à la salle multifonctionnelle, située dans les locaux de la bibliothèque, au 58, rue de L'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension à compter de 19h30.

**ADOPTÉE**

2020-10-213

**1.7 CALENDRIER DES VERSEMENTS DE TAXES 2020**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement aux versements de taxes 2021 :



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

- 19 mars 2021
- 19 mai 2021
- 19 juillet 2021
- 20 septembre 2021

**ADOPTÉE**

2020-10-214

**1.8 CRÉATION DE COMITÉS MUNICIPAUX ET RÉORGANISATION DES COMITÉS EXISTANTS**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité :

1. De créer le comité municipal « dépannage alimentaire », et ce rétroactivement au 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;
2. De créer le comité municipal « COVID-19 », et ce en date de ce jour ;
3. Que les élus municipaux se répartissent les comités municipaux de la façon suivante :

| <b>Comité</b>   | <b>Élu(s) responsable(s)</b>                               |
|---|--|
| Administration  | Jacques Allard<br>Danièle Tremblay                         |
| Aînés et familles   | Patrick Brassard<br>Danièle Tremblay                       |
| Bibliothèque  | Patrick Brassard<br>Danièle Tremblay                       |
| Comité consultatif d'urbanisme  | Serge Sirard (président)                                   |
| COVID-19  | Jacques Allard<br>Linda Robert<br>Représentant du syndicat |
| Dépannage alimentaire   | Jacques Allard   |
| Développement municipal   | Danièle Tremblay<br>Linda Robert                           |
| Dons et commandites   | Jacques Allard<br>Serge Sirard                             |
| Fondation de la MRCAL pour l'environnement                                  | Jacques Allard   |
| Loisirs et culture  | Linda Robert<br>Serge Sirard                               |
| Office municipal d'habitation   | Linda Robert<br>Luc St-Denis                               |
| Plein air Haute-Rouge   | Danièle Tremblay<br>Linda Robert (substitut)               |
| Régie intermunicipale des déchets de la Rouge                               | Luc St-Denis<br>Linda Robert (substitut)                   |
| Relations de travail et ressources humaines                                 | Jacques Allard<br>Linda Robert                             |
| Réserve faunique Rouge-Matawin  | Patrick Brassard   |
| Sécurité publique (sécurité civile, premiers répondants, sécurité incendie) | Jacques Allard<br>Patrick Brassard                         |
| Supralocaux   | Jacques Allard   |
| Transport routier   | Patrick Brassard<br>Serge Sirard                           |
| Tricentris  | Luc St-Denis   |



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

|                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| Urbanisme et environnement | Danièle Tremblay<br>Serge Sirard |
|----------------------------|----------------------------------|

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2017-11-336 du 20 novembre 2017.

**ADOPTÉE**

2020-10-215

**1.9 RÉSOLUTION POUR FIXER LE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE RESTANT DE L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que le conseil décrète, comme stipulé à l'article 145 du *Code municipal du Québec*, que les séances de novembre et décembre 2020 se tiendront à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale, située derrière le 58, rue de l'hôtel-de-ville, à L'Ascension.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2020-09-191 du 14 septembre 2020.

**ADOPTÉE**

2020-10-216

**1.10 REMPLACEMENT TEMPORAIRE – SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'employée affectée au poste de secrétaire-réceptionniste est absente pour une durée indéterminée ;

**CONSIDÉRANT** qu'un appel de candidatures a été lancé le 25 août dernier pour un remplacement temporaire à ce poste ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet appel de candidatures n'a pas été concluant ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a actuellement une personne qui peut assurer le remplacement au poste de secrétaire-réceptionniste ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que Madame Elaine Viger soit nommée à titre de remplaçante au poste de secrétaire-réceptionniste pour la durée de l'absence de la personne titulaire du poste ou jusqu'à ce qu'un second appel de candidatures soit lancé.

**ADOPTÉE**

2020-10-217

**1.11 MANDAT À ME JANELLE – CONTRAT POUR LE TRANSFERT DES PROPRIÉTÉS ACQUISES LORS DE LA PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a acquis deux propriétés lors de la vente pour non-paiement de l'impôt foncier de la MRC d'Antoine-Labelle, le 9 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le délai d'un an durant lequel les propriétaires pouvaient



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

---

récupérer leur propriété est écoulé ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de régulariser la situation de ces propriétés ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité :

1. De mandater Me Nicole Janelle notaire afin de procéder à la rédaction des actes de vente entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Municipalité de L'Ascension pour les propriétés portant les matricules 9959 02 7515 (308, montée de la Mer Bleue) et 0155 72 9047 (lot 16-P, chemin de la Rivière Rouge) ;
2. Qu'un montant maximal de 900\$ soit autorisé pour cette dépense ;
3. Que le maire ainsi que la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires, pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE**

2020-10-218

**2.2 DÉMISSION D'UNE POMPIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Madame Michelle Marcotte à titre de pompière, et ce en date de ce jour.

**ADOPTÉE**

2020-10-219

**3.1 DÉMISSION – POSTE DE CONCIERGE ET PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Pierre Courcy à titre de concierge et préposé à l'écocentre, et ce en date du 25 septembre 2020.

**ADOPTÉE**

2020-10-220

**3.2 APPEL DE CANDIDATURES – POSTE DE CONCIERGE ET PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE**

**CONSIDÉRANT** la démission de Monsieur Pierre Courcy à titre de concierge et préposé à l'écocentre en date du 25 septembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de pourvoir rapidement ce poste ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'entériner le lancement d'un appel de candidatures afin de pourvoir le poste de concierge et préposé à l'écocentre, et ce jusqu'au 16 octobre 2020.

**ADOPTÉE**



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

---

2020-10-221

**3.3 DÉNEIGEMENT DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL POUR LA SAISON 2020-2021**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension accepte le renouvellement de l'entente de déneigement du secteur du lac McCaskill tel que soumis par la Ville de Rivière-Rouge, à savoir :

- Déneigement de 3,71 km de chemin dans le secteur du lac McCaskill pour la saison 2020-2021 au montant de 3 644,64\$/km, pour un total de 13 521,61 \$, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

2020-10-222

**4.1 ADOPTION DU BUDGET 2021 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR)**

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2021 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour un montant total de 5 252 770,12\$.

**ADOPTÉ**

2020-10-223

**5.1 MANDAT À DHC AVOCATS - MATRICULE 0456 24 5010**

**CONSIDÉRANT QUE** le 17 septembre 2019, une lettre a été envoyée au propriétaire du 168, chemin du lac Lynch (matricule 0456 24 5010) afin que celui-ci procède au nettoyage de son terrain et du bâtiment incendié en 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à ce premier avis, il a été constaté que le bâtiment incendié n'a pas été démoli et que des nuisances sont toujours présentes sur le terrain ;

**CONSIDÉRANT QU'**un constat d'infraction a été émis à l'endroit du propriétaire le 6 novembre 2019 et que ce dernier a plaidé coupable ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré cela, le bâtiment n'est toujours pas démoli ni le terrain nettoyé à la satisfaction de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une visite qui a été effectuée le 14 août 2020, un nouvel avis a été envoyé par la municipalité au propriétaire lui demandant de procéder au nettoyage du terrain et à la démolition du bâtiment incendié;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une nouvelle visite effectuée au début du mois d'octobre 2020, l'officier municipal n'a constaté aucune amélioration dans ce dossier ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire s'adresser à la Cour supérieure du Québec afin de clore ce dossier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité :

1. Que la municipalité s'adresse à la Cour supérieure du Québec afin d'obtenir un jugement pour la démolition du bâtiment incendié situé au 168, chemin



**L'Ascension**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

---

du lac Lynch ainsi que le nettoyage du terrain et, si nécessaire, la possibilité de procéder elle-même aux travaux, aux frais du propriétaire ;

2. De mandater la firme *DHC avocats* pour représenter la municipalité dans cette cause ;
3. Que Monsieur Alexandre Labelle soit l'officier municipal chargé de ce dossier.

**ADOPTÉ**

2020-10-224

**6.1 NOMINATION DE L'ÉLU RESPONSABLE DU DOSSIER AINÉS**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la conseillère Danièle Tremblay soit nommée à titre d'élue responsable du dossier « aînés » pour la municipalité.

**ADOPTÉ**

2020-10-225

**6.2 NOMINATION DE L'ÉLU RESPONSABLE DU DOSSIER FAMILLES**

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que le conseiller Patrick Brassard soit nommé à titre d'élue responsable du dossier « famille » pour la municipalité.

**ADOPTÉ**

2020-10-226

**6.3 MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DES AINÉS ET DE LA FAMILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adopté sa politique des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action en février 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire procéder à la mise à jour de ces documents ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour ce faire, il y a lieu de former un comité de pilotage qui chapeautera ce projet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que le comité de pilotage pour la mise à jour de la politique des aînés et de la famille soit formé de la façon suivante :

- Luc St-Denis, maire
- Danièle Tremblay, élue responsable du dossier « aînés »
- Patrick Brassard, élu responsable du dossier « famille »
- Jacynthe Toupin, directrice générale
- Christian Pilon, chargé de projet
- 1 représentant du Club de l'Âge d'or
- 1 représentant du Club des Aînés actifs allumés
- 1 représentant de l'action bénévole de la Rouge
- 1 représentant de la Maison des jeunes





SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

---

- 1 représentant du CISSS

**ADOPTÉ**

2020-10-227

**6.4 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS – MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adopté sa politique des aînés et de la famille et son plan d'action en février 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire mettre à jour cette politique ainsi que le plan d'action afférent afin que ces documents reflètent les préoccupations et les demandes actuelles de ses citoyens ;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel de projets est en cours pour le programme de soutien à la démarche MADA ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité :

1. Que la municipalité autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au *Programme de soutien à la démarche – volet 1 soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés*;
2. Que cette demande soit faite afin de mettre à jour la politique et le plan d'action pour les aînés et la famille adoptés en 2018 ;
3. Que Monsieur Christian Pilon, chargé de projet, soit nommé comme représentant de la municipalité dans ce dossier et qu'il soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents concernant la demande, son suivi, la convention d'aide financière ainsi que la reddition de comptes.

**ADOPTÉ**

**DIVERS**

Aucun point

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance se tenant à huis clos, aucune question n'est posée.

2020-10-228

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 56.

**ADOPTÉE**



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2020

---

**CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Je, soussignée Jacynthe Toupin, directrice générale et secrétaire- trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

Jacynthe Toupin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Luc St-Denis, maire

---

Jacynthe Toupin  
DG

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

---

Luc St-Denis  
Maire